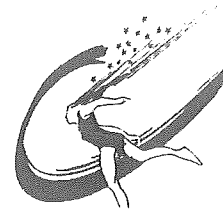




Conseil d'administration
du
09 novembre 2017



Ouverture du CA à 18h05

Le quorum est atteint (21 présents) le CA peut siéger légalement.

Secrétaire de séance : M. CRENN

Adoption du PV du CA du 28 septembre 2017 :

Pour :	19	Contre :	0	abstention :	2
--------	----	----------	---	--------------	---

Ordre du jour :

- Installation des membres du CA et des différentes commissions
- Règlement du conseil d'administration
- Délégation de signature
- Contrats et conventions
- Voyages scolaires 2017/2018
- Sorties d'une journée et actions gratuites pour les élèves en 2017/2018
- Complément d'information sur les IMP

Installation des membres du CA et des différentes commissions

Membres du conseil d'administration :

- Liste des membres titulaires :

M. ANDRE, Principal
MME BIDAULT, Principale adjointe
M. ALLOGHO, Gestionnaire
MME GIROUNES, CPE
MME HONNEUR, Conseillère départementale
M. LEMARE, Conseiller départemental
MME BAFFET, représentant de la Mairie de Dreux
M. LEROUX, représentant de la Mairie de Dreux
MME POUMARAT, personnalité qualifiée
M. SCOUARNEC , personnalité qualifiée
MME MONTREAU, enseignante
M. TERJANIAN, enseignant
MME FOUQUEREAU, enseignante
MME PETILLON, enseignante
M. CRENN, enseignant
MME DOUCET, enseignante
MME ULM GERMAIN, enseignante
MME LARHER, secrétaire d'administration
MME JORE, personnel d'accueil
MME AMARICHET, secrétaire d'intendance
MME CHEVALLIER, parent d'élève
M. BAHLI, parent d'élève
MME FREDERIC, parent d'élève
MME MOCQ, parent d'élève
MME DACHARY LAVAL, parent d'élève
M. PHLIPPOT, parent d'élève
MME MONTEIRO, parent d'élève
DAUBIN LEFEVRE Camille, élève
LEGRAND Pauline, élève
RGUIBI Marwa, élève

- Liste des suppléants :

MME IMERRADEN, représentant de la Mairie de Dreux
M. GUILLOTON, enseignant
MME TAIEB, enseignante
MME GRANGER, enseignante
MME VERDIER, enseignante
M. DERRIER, enseignant
M. CELIK, enseignant
M. ANDRE ORMROD, enseignant
M. DENONIN, personnel ATTE

MME BRUYERE, personnel ATTE
MME SALANGRO, parent d'élève
MME DOS SANTOS, parent d'élève
M. MEIER, parent d'élève
MME GAUTRAUD, parent d'élève
MME VILLAIN, parent d'élève
MME COLLET, parent d'élève
MME BAY, parent d'élève
COUELLAUD Alyssa, élève
PRUNIER Manon, élève
DRISS Maissa, élève

Membres de la commission permanente :

M. ANDRE, Principal
MME BIDAULT, Principale Adjointe
M. ALLOGHO, Gestionnaire
MME HONNEUR, représentant du Conseil Départemental
MME MONTREAU, enseignante
M. GUILLOTON, enseignant
MME ULM GERMAIN, enseignante
M. TERJANIAN, enseignant suppléant
M. CRENN, enseignant suppléant
MME PETILLON, enseignante suppléante
MME JORE, personnel d'accueil
MME LARHER, secrétaire d'administration suppléante
MME DACHARY LAVAL, parent d'élève
MME MONTEIRO, parent d'élève
MME VILLAIN, parent d'élève
M. PHILIPPOT, parent d'élève suppléant
MME GAUTRAUD, parent d'élève suppléant
M. BAHLI, parent d'élève suppléant
PRUNIER Manon, élève
COUELLAUD Alyssa, élève suppléant

Membres du conseil de discipline :

M. ANDRE, Principal
MME BIDAULT, Principale Adjointe
M. ALLOGHO, Gestionnaire
MME GIROUNES, CPE
M. CRENN, enseignant
MME DOUCET, enseignante
MME PETILLON, enseignante
MME GRANGER, enseignante
MME ULM GERMAIN, enseignante suppléante
MME FOUQUEREAU enseignante suppléante

MME VERDIER, enseignante suppléante
M. GUILLOTON, enseignant suppléant
MME LARHER, secrétaire d'administration
MME AMARICHET, secrétaire d'intendance suppléante
MME CHEVALLIER, parent d'élève
MME FREDERIC, parent d'élève
M. PHILIPPOT, parent d'élève
MME MOCQ, parent d'élève suppléant
M. MEIER, parent d'élève suppléant
MME DOS SANTOS, parent d'élève suppléant
DRISS Maïssa, élève
RGUIBI Marwa, élève
COUELLAUD Alyssa, élève suppléant
LEGRAND Pauline, élève suppléant

Membres du CESC :

M. ANDRE, Principal
MME BIDAULT, Principale Adjointe
M. ALLOGHO, Gestionnaire
MME GIROUNES, CPE
MME BAFFET, représentant de la Mairie de Dreux
MME TAIEB, enseignante
MME DOUCET, enseignante
MME FOUQUEREAU, enseignante
MME JORE, personnel d'accueil
M. BAHLI, parent d'élève
MME GAUTRAUD, parent d'élève
MME DACHARY LAVAL, parent d'élève
MME DOS SANTOS, parent d'élève suppléant
MME SALANGRO, parent d'élève suppléant
LEGRAND Pauline, élève
DAUBIN LEFEVRE Camille, élève
MME HENRY, assistante sociale
MME CHAPPE, infirmière
MME GAUTHIER, Référent police
MME TESNIERE, Référent Réussite Educative
MME JURE, Référent Maison des Ados
Référent PIJ
Mairie prévention

Membres de la commission éducative :

M. ANDRE Principal
MME BIDAULT, Principale Adjointe
MME GIROUNES, CPE

Le professeur principal
Des professeurs de la classe

Commission Fonds social

M. ANDRE, Principal
MME BIDAULT, Principale Adjointe
MME GIROUNES, CPE
M. ALLOGHO, Gestionnaire
MME HENRY, assistante sociale
MME CHAPPE, infirmière

Conseil de la vie collégienne

M. ANDRE, Principal
MME BIDAULT, Principale Adjointe
MME GIROUNES, CPE
M. ALLOGHO, Gestionnaire
M. ANDRE ORMROD, enseignant
MME VERDIER, enseignante
Et 8 élèves.

Arrivée de Mme Dachary Laval.
M. André remercie les nouveaux élus.
Le CA adopte les listes de ces commissions

Le principal présente le règlement du conseil d'administration et explique les différentes modalités s'y rapportant.

Pour :	22	Contre :	0	abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

Délégation de signature du CA pour le chef d'établissement

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer tout contrat ou marché de fournitures, services et travaux ayant une incidence financière annuelle, dans la limite de crédits ouverts au budget et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics relatives aux marchés à procédures adaptées.

Pour :	22	Contre :	0	abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à donner délégation de signature à Mme Bidault, Principale Adjointe.

Pour :	22	Contre :	0	abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

Contrats et conventions

Le CA autorise le Principal à signer les contrats ou conventions ci-dessous :

- Convention de partenariat définissant les conditions d'intervention des professionnels du 2SAI (service de soins et d'aide à l'intégration) au sein des établissements scolaires, pour des élèves présentant un handicap.
- Convention d'accueil des élèves du collège Taugourdeau sur le dispositif relais situé au collège Nicolas Robert de Vernouillet.
- Avenant à la convention collège avec l'ESAT (Etablissement et Service d'aide par le Travail) pour la période du 04/12/2017 au 31/07/2018 pour la prise de poste de M. M'BOUKADIA, en restauration. M. DENONIN est le référent professionnel.
- Avenant n°11 de la convention de prestation de mission de l'Éducation nationale envers la maison départementale de l'autonomie d'Eure et Loir relative à l'enseignant référent accueilli dans notre collège.
- Convention de location par le chef d'établissement de la salle de réunion du collège Taugourdeau.
- 2 conventions à titre précaire pour occupation de logement pour M. PAPIN à compter du 01/09/2017 et pour M. BLIN à compter du 01/12/2017.

Pour :	22	Contre :	0	abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

Voyages scolaires

Le principal présente trois voyages de l'année 2017/2018 :

Voyage à Londres (Angleterre) :

Le collège organise un voyage scolaire à Londres du 27 au 30 mars 2018 pour les élèves de 3^è.

Le budget prévisionnel est de 18 634.80 € pour 49 élèves et 4 accompagnateurs.

La participation des familles est de 351.60 € et celle du collège de 1 406.40 €.

Le CA adopte le budget prévisionnel de ce voyage et fixe la participation des familles à 351.60 €, accepte tout don ou legs pour ce voyage et autorise le collège à encaisser cette participation. Le CA autorise également le principal à signer tous les contrats et les conventions relatifs à ce voyage.

M. Allogho explique que le règlement des voyages se fera en trois versements par les familles (janvier, février, mars).

Mme Chevallier, parent d'élève, remarque que trois mois c'est peu selon elle, 4 versements offrent une facilité plus importante.

M. André précise que les familles en difficulté peuvent retirer un dossier d'aide sociale.

Pour :	22	Contre :	0	abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

Voyage à Oxford (Angleterre):

Le collège organise un voyage scolaire à Oxford du 23 au 27 avril 2018 pour les élèves de 4^e.

Le budget prévisionnel est de 17 250.00 € pour 42 élèves et 4 accompagnateurs.

La participation des familles est de 375.00 € et celle du collège de 1 500.00 €.

Le CA adopte le budget prévisionnel de ce voyage et fixe la participation des familles à 375€, accepte tout don ou legs pour ce voyage et autorise le collège à encaisser cette participation. Le CA autorise également le principal à signer tous les contrats et les conventions relatifs à ce voyage.

Mme Dachary Laval, parent d'élève, remarque que ce voyage se déroule sur le temps des vacances scolaires, calendrier des vacances qui a été modifié et peut gêner certaines familles sur l'organisation personnelle des réservations.

Elle demande que ces nouvelles dates soient communiquées aux familles. Des membres du CA répondent que cela a été notifié dans pronote.

Pour :	22	Contre :	0	abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

Voyage à Rome (Italie) :

Le collège organise un voyage scolaire à Rome du 21 au 26 avril 2018 pour les élèves de 6^e

Le budget prévisionnel est de 23 559.42 € pour 56 élèves et 5 accompagnateurs.

La participation des familles est de 386.22 € et celle du collège de 1 931.10 €.

Le CA adopte le budget prévisionnel de ce voyage et fixe la participation des familles à 386.22€, accepte tout don ou legs pour ce voyage et autorise le collège à encaisser cette participation. Le CA autorise également le principal à signer tous les contrats et les conventions relatifs à ce voyage.

Mme Dachary Laval, parent d'élève, remarque que le voyage en Espagne n'apparaît plus au programme des voyages scolaires. Mme Fouquereau, enseignante explique que l'établissement espagnol a choisi un autre collège que le nôtre.

M. André explique également que pour chaque voyage scolaire, une assurance annulation sera souscrite sur des conditions bien particulières et entrera en vigueur que sur demande des autorités compétentes qui interdiraient le voyage.

Pour :	22	Contre :	0	abstention :	0
--------	----	----------	---	--------------	---

Sorties d'une journée et actions gratuites pour les élèves en 2017/2018

L'investissement et l'effort budgétaire sera de l'ordre de 10 000.00 €.

Cette somme doit aussi servir pour partie au début d'année 2018/2019.

Le CA remercie le FSE. En effet ce dernier fait un don chaque année d'environ 3500.00 €.

Les différentes actions sont :

- Action 6^e théâtre : 2600.00 € environ
- Action 6^e mosquée et synagogue
- Action 5^e Versailles et Clos Lucé : 3400.00 € environ

- Action 3è Résistance : 1000.00 € environ
- Action 4è est à l'étude une sortie à caractère plutôt scientifique (Palais de la découverte) : 2500.00 € environ
- Action 3è forum de l'orientation en janvier 2018 à Chartres
- Projet éducation routière 3è
- Projet Médiathèque 6è, Musée de Dreux.
- Un projet CDI est à l'étude également autour de la poésie.

L'idée générale reste de construire de façon pluriannuelle un parcours culturel et citoyen pour tous les élèves. Ces actions gratuites seront analysées au plus près avec le budget 2018.

M. Philippot, parent d'élève, demande qu'un projet sur le numérique soit intégré dans cette liste.

M. André suggère que cela soit abordé dans le cadre du CESC.

Mme Honneur, représentante du conseil départemental, annonce et met en évidence qu'elle débloque une subvention de 300.00 € dans le cadre des actions promotionnelles locales pour le collège Taugourdeau.

Complément d'information sur les IMP

Le Principal explique qu'une enveloppe supplémentaire a été attribuée dans le cadre des devoirs faits et sous forme d'indemnités pour mission particulière. Une répartition a été faite entre les enseignants concernés.

M. André, Principal, précise à Mme Fouquereau, enseignante, que le tableau de ces indemnités sera joint au compte rendu du CA mais qu'il n'est pas nécessaire de le présenter une nouvelle fois au vote car l'esprit de la répartition a été conservée.

Travaux à réaliser

Nécessité absolue de différents travaux à réaliser dans l'année scolaire à venir :

- Vitrine réfrigérée
- Portails dans le cadre de vigipirate
- Revêtement gymnase
- Fuites de la toiture

M. Philippot, parent d'élève, met en avant le fait que les normes de sécurité ne sont pas respectées en raison de la non fermeture des portails.

M. André fera un courrier détaillé, suite à la visite des conseillers départementaux et proposera une programmation pluriannuelle.

Le prochain conseil d'administration se tiendra le lundi 27 novembre à 17h15.

Fin du CA à 19h20

La secrétaire du CA

M. CRENN



Le Principal, Président du CA

M. ANDRE

